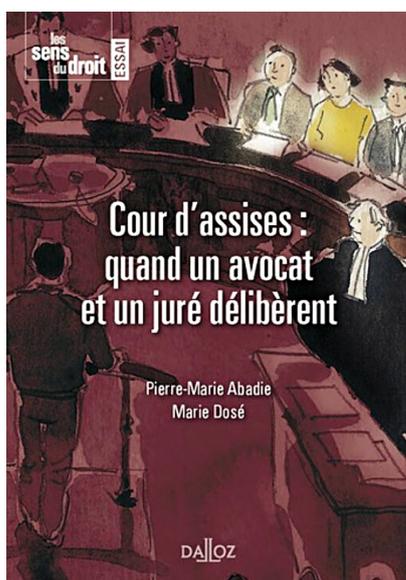




Cour d'assises : quand un juré et un juré délibèrent



Ce livre révèle, à travers le dialogue inédit entre une avocate et un juré marqué à jamais par ce qui a pu les réunir, dix années auparavant, le temps d'un procès, la face cachée d'un procès d'assises. De cette rencontre va naître un échange consacré à une enceinte où s'exposent les violences et les passions les plus extrêmes, au risque de voir la « *dictature de l'émotion* » l'emporter sur les grands principes qui fondent notre justice pénale et tout particulièrement l'impératif de la présomption d'innocence. L'avocate insiste sur le rôle prépondérant des magistrats professionnels qui devraient empêcher le juré de ne juger que sous le prisme de l'émotion, le juré dit avec force et justesse son impréparation totale à appréhender l'angoisse du pouvoir de juger. Tous deux ouvrent un débat sur le degré d'emprise du président sur « ses » jurés. L'un dit ses craintes quand l'autre raconte son vécu dans les coulisses de la cour d'assises, notamment lors des suspensions

d'audience. Le dialogue entre les deux auteurs, souvent vif et sans concession, explore chaque recoin de cette enceinte. Chacun des auteurs s'est penché, avec un regard et une analyse inhérents à sa fonction, sur ce qui traverse le procès d'assises, de la presse judiciaire au concept de l'intime conviction, de la construction d'un délibéré aux influences qui envahissent chacun des jurés en proie à tant de sentiments contradictoires. ★